



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Personnels de Préfecture

Avenir des conseillers d'administration du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et de l'Immigration

La DRH du ministère de l'Intérieur conduit une réflexion sur la situation des CAIOM. Elle en a fait part aux organisations syndicales, lors d'une réunion tenue le 31 mars dernier.

Trois constats motivent cette démarche :

- la DRH a de plus en plus de mal à trouver des candidats pour occuper certains postes de directeur ;
- beaucoup d'attachés principaux ont été recrutés ces dernières années et se pose la question des débouchés à leur offrir : l'essentiel des candidatures sur les postes de CAIOM sont exprimées par des personnes de 35 – 50 ans : 425 attachés principaux au 1^{er} janvier 2011 remplissaient les conditions statutaires sur un total de 5000) – en moyenne 8 candidats pour un poste ;
- en général les CAIOM bougent peu : après leur mobilité ils sont nommés pour cinq ans sur un poste et ils tendent à « tourner » dans la même préfecture, en occupant successivement les différents postes de directeur sur place ;

... donc, pour le ministère il faut rendre les CAIOM encore plus mobiles.

Trois axes de réflexion étaient alors retenus par la DRH :

- élargir la liste des postes de CAIOM à des emplois qui ne sont pas dédiés au management mais qui requièrent une technicité ou des compétences spécifiques : c'est déjà commencé ;
- Réduire à 3 ans au lieu de 5 ans la durée des détachements sur les postes de directeur (ce qui dans les faits contraindra les CAIOM à de nouvelles mobilités géographiques car dans ces conditions la rotation au sein d'une même préfecture ne conduira pas les intéressés jusqu'à la retraite) ;
- Officialiser la possibilité que des attachés principaux soient nommés CAIOM sur place dès lors qu'il n'y a aucune candidature sur un poste à l'occasion d'une CAP, mais avec une obligation de mobilité après pour les intéressés

Une possibilité s'esquisse pour faciliter la mobilité fonctionnelle des attachés principaux qui ne seront pas nommés CAIOM. Le ministère de la Fonction publique a pour projet de créer un corps d'attachés interministériel (CIGEM). Pour l'heure ce projet est perfectible car il ne donne pas toutes les garanties statutaires, pour ce qui concerne notamment le rôle des CAP. Son application dans de bonnes conditions suppose une réciprocité d'accueil des agents entre le ministère de l'Intérieur et les ministères de tutelle des DDI, laquelle ne semble pas assurée à présent.

Force Ouvrière s'est opposée à la transformation des postes de directeurs en emplois fonctionnels de CAIOM. Nous étions et sommes toujours partisans du maintien des emplois de directeur statutaires avec l'accès à l'échelon fonctionnel (anciens emplois de chef de service administratif) en fin de carrière.

La création des CAIOM a été une atteinte au statut et la porte ouverte à la précarisation... que le ministère veut accentuer avec la restriction de la durée des détachements sur les emplois de direction et la contrainte accentuée à la mobilité géographique.

Réduire les détachements à 3 ans reviendrait à assujettir les CAIOM à une mobilité similaire à celle des sous-préfets, sans que les intéressés aient les avantages du corps préfectoral.

A titre de compensation le ministère propose d'accentuer l'aide de l'administration à trouver des écoles pour les enfants, des logements pour les familles et des emplois pour les conjoints, mais, même avec la meilleure volonté de sa part, quelle peut être l'efficacité de ces mesures en l'état du marché du logement et du marché de l'emploi ? Sans perdre de vue l'aspiration à la stabilité du plus grand nombre de collègues au-delà de la quarantaine.

Peut-on penser que les propositions du ministère, si elles sont concrétisées, seront de nature à inciter plus d'attachés principaux à candidater sur des postes de CAIOM ?

...attendons la suite. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu à l'automne.

The logo consists of the letters 'FO' in a large, bold, red, sans-serif font. Below 'FO', the word 'Préfectures' is written in a smaller, grey, italicized, sans-serif font.